

Parvis de la gare de Bayonne

Réunion publique de lancement
11 mai 2017

Destinataires :

Ville de Bayonne

Auteurs :

Res publica

Date :

18 mai 2017

cr170511 réunion PEM BayonneV3.docx

*Ce document retranscrit les interventions des participants à la réunion publique du
jeudi 11 mai 2017*

SOMMAIRE

1.	ACCUEIL ET INTRODUCTION DU MAIRE.....	3
2.	LE CONTEXTE DU PROJET.....	4
3.	SEANCE DE QUESTIONS-REPONSES.....	5
4.	REMERCIEMENTS ET CONCLUSIONS.....	9

1. ACCUEIL ET INTRODUCTION DU MAIRE

La réunion est ouverte par le maire de Bayonne, Monsieur **Jean-René Etchegaray**, qui explique que la ville a lancé une procédure de concertation autour du pôle d'échange multimodal dans le but de d'informer les habitants et de recueillir leurs idées et proposition à propos de l'aménagement du futur pôle d'échange multimodal sur le parvis de la gare de Bayonne. L'exercice est circonscrit géographiquement à la gare de Bayonne et à son parvis, bien que lié aux discussions concernant l'avenir du quartier Saint-Esprit qui ont commencé depuis plusieurs mois.

Ce projet autour du pôle d'échange est directement lié au projet de Tram'bus, qui a été présenté en réunion publique il y a quelques semaines, même si le calendrier n'est pas le même : les travaux du Tram'bus seront réalisés intégralement en 2018, alors que ceux de la gare se feront sur une période postérieure, entre 2019 et 2020.

La ville attend des habitants qu'ils apportent leur regard sur ce projet, tant au niveau de la gare en elle-même que sur son parvis. Le maire insiste sur le fait que les avis, les propositions, les observations seront entendues et formalisées et qu'ils seront synthétisés dans le bilan de la concertation qui sera présenté aux habitants.

Monsieur Etchegaray souligne enfin que ce projet représente une opération complexe, la maîtrise d'ouvrage étant portée par 5 entités administratives et juridiques, qu'il remercie : le Syndicat des Transports, la Communauté d'agglomération du Pays basque, la Ville de Bayonne, la Région et SNCF.

La parole est ensuite donnée à Madame **Martine Bisauta**, adjointe au maire chargée du développement durable et des stratégies urbaines, qui insiste sur le fait que le quartier Saint-Esprit va connaître dans les 4 prochaines années les changements les plus profonds de la ville, qui transformeront son image et son fonctionnement.

2. LE CONTEXTE DU PROJET

Romain Mathey, chargé de mission Mobilités et projets ferroviaires à L'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées, présente ensuite les éléments de contexte, ainsi que les enjeux et caractéristiques du projet.

Le train est arrivé dans quartier Saint-Esprit en 1855 grâce aux frères Pereire et constitue un lieu riche d'histoire ferroviaire. La première gare a été construite en 1857, et les premiers quais à la fin des années 1860 ; le bâtiment voyageur actuel a été finalisé en 1920. La gare est donc un bijou historique, qu'il faut cependant faire évoluer vers des fonctionnalités adaptées au 21^{ème} siècle et ceci sans altérer ses caractéristiques architecturales. La gare va évoluer dans ses fonctionnalités, mais aussi ses services, notamment au travers de l'offre nouvelle de TGV dès juillet. Il sera également indispensable de faciliter les modes de correspondance entre les différents modes de transports et créer ainsi une véritable chaîne de déplacements.

Le pôle d'échange regroupe le parvis de la gare, le bâtiment voyageurs et les plateaux ferroviaires, qui s'inscrivent dans un cadre plus vaste de la rive droite Adour. Aujourd'hui, plusieurs opérations sont en cours qui participeront à la centralité du quartier Saint-Esprit.

Le bâtiment voyageur intégrera des modalités nouvelles d'information et d'accessibilité et le plateau ferroviaire nécessitera des aménagements structurant pour faciliter son accès, malgré les contraintes fortes imposées par la géographie du lieu. En ce qui concerne l'organisation des flux autour de la gare, il existe aujourd'hui des difficultés importantes en matière de stationnement et de circulation, notamment des modes actifs. Les grandes fonctionnalités du parvis devront donc être les suivantes :

- Repositionner les **déplacements piétons et cyclistes**
- Optimiser les **modes de desserte des autocars**, probablement selon un système de « boucle de retournement » : les autocars passeront sur la place pour prendre ou déposer des voyageurs, mais sans stationner
- Repositionner les **stationnements taxi**
- Développer une **information multimodale** en temps réel
- Installer une **station de Tram'bus**
- Installer une **maison du vélo** (projet à plus long terme)

Romain Mathey explique qu'il présente aujourd'hui un principe d'aménagement. Les maîtres d'ouvrage attendent des participants à la concertation qu'ils leur fassent part de leurs idées sur les moyens de faire vivre ces espaces. Le quartier Saint-Esprit va connaître un enchaînement des opérations qui entraîneront sûrement des nuisances, mais cela va permettre aux habitants de bénéficier d'un lieu totalement rénové et renouvelé dans ses usages.

3. SEANCE DE QUESTIONS-REPONSES

Ce qui intéresse la maîtrise d'ouvrage dans cette réunion, c'est toutes les propositions qui pourront être faites sur le parvis, sur ses usages, ses équipements et ses fonctionnalités. Les participants discutent entre eux pendant une dizaine de minutes par petits groupe de 3 à 5 personnes afin de préparer collectivement les questions à poser ou les commentaires à formuler. A l'issue de cette courte phase de débat collectif, la parole est donnée à la salle dans le cadre d'un dialogue avec les différents membres de la maîtrise d'ouvrage.

- **Y aura-t-il un office du tourisme sur ce nouveau parvis ?**

Le Maire remarque que ce point a déjà été soulevé lors des discussions sur l'avenir du quartier Saint-Esprit : la gare est le lieu par lequel les voyageurs entrent dans la Ville ; il est donc important de prévoir un lieu qui permettra de les informer et de mettre en avant l'offre culturelle, touristique et commerciale de Bayonne et de sa région. C'est une des questions qu'il faudra se poser dans la conception de ce projet.

- **Quelles mesures seront mises en place concernant l'accès à la gare pour les personnes à mobilité réduite (PMR), notamment l'accès aux quais ?**

Romain Mathey explique que les opérations de mise en accessibilité concernent à la fois le parvis, le parking, le bâtiment voyageur et l'accès aux quais. Cette mise aux normes est cependant soumise à des contraintes réglementaires ce qui complexifie le processus ; mais tous ces éléments seront au cœur des études détaillées qui seront finalisées dans les mois à venir.

- **Que sera-t-il fait concernant le fléchage vers Anglet ?**

Le Directeur général des services techniques, Marc Wittenberg, précise que le plan de jalonnement sera complètement revu à l'occasion du projet autour du pôle multimodal, et que le fléchage vers Anglet sera amélioré.

- **Le pont Saint-Esprit est très dangereux aujourd'hui pour les piétons et les vélos : qu'est-il prévu pour le sécuriser ?**

Les difficultés de circulation sont liées à la largeur du pont Saint-Esprit, fruit de l'histoire. Cette circulation devrait cependant diminuer dans le futur, le projet étant de faire circuler les vélos sur les voies de bus. Cette solution n'est pas entièrement satisfaisante, mais les contraintes sont imposées par l'architecture du pont lui-même, qui ne présente pas la largeur adaptée pour développer des circulations modernes.

A la suggestion de la participante de construire une passerelle accolée au pont pour faire circuler les modes actifs, M. Wittenberg répond que le pont étant déjà doté d'encorbellement, cela représenterait une difficulté majeure et des coûts extrêmement élevés.

- **L'aménagement du parvis va-t-il affecter l'accès des habitants au quartier Saint-Esprit ?**

M. Wittenberg insiste sur le fait que l'une des préoccupations du projet est d'assurer l'accès des habitants à leurs domiciles et que la ville fera en sorte que tous les mouvements soient possibles.

- **Quelles seront les contraintes pour les commerçants durant les travaux ?**

Les fonctionnalités du quartier devront être maintenues pendant la période des travaux. Un chantier de cette ampleur est très vivant et en constante évolution, mais une information détaillée sera mise en place pour permettre la vie normale du quartier, notamment *via* la présence de médiatrices. Il y aura des nuisances (bruits, poussières), mais la ville fera en sorte de minimiser la gêne au maximum.

- **L'itinéraire automobile à partir du quartier jusqu'au Boucau, qui passait en-dessous du pont Saint-Esprit, devant l'ancien cinéma et sur le quai de Lesseps, est fermé pendant les travaux. Aujourd'hui, les automobilistes doivent passer devant la gare. Quelle sera la solution de circulation adoptée après les aménagements ?**

Il n'est pas dans l'intention de la ville de rouvrir l'itinéraire passant sous le pont et devant le cinéma qui sera réservé aux circulations douces, avec notamment un projet de piste cyclable le long de l'Adour. L'objectif est d'aménager le quai de façon très confortable, pour permettre aux habitants de profiter des terrasses et du panorama.

- **Une participante émet l'idée de végétaliser la place de la gare, avec des potagers, des fleurs et des points d'eau.**
- **Quel sera le calendrier des travaux sur le parking de la gare et sera-t-il toujours accessible durant le chantier ?**

La rénovation du parking devra répondre à deux objectifs. Premièrement, améliorer son fonctionnement, notamment en spécialisant le rez-de-chaussée au stationnement courte-durée. Ensuite, améliorer son esthétique, qui n'est pas à la hauteur des bâtiments alentours. L'architecte qui sera en charge de cette rénovation devrait être choisi d'ici mi-juin.

En ce qui concerne l'accès au parking, il est difficile de répondre, mais il est possible qu'il soit totalement fermé quelques semaines pendant les travaux. Il est en effet très compliqué de faire autrement.

- **Ne risque-t-il pas d'y avoir une confusion entre l'itinéraire du Tram'bus et l'itinéraire des cars sur la rue Pereire ?**

Les cars sont les véhicules qui arrivent de l'extérieur de l'agglomération. Ils vont arriver sur le parvis de la gare uniquement pour poser ou prendre des voyageurs et repartir. Leur stationnement sur le parvis sera supprimé, ce qui permettra d'apaiser la place. Ces cars sont complètement différents du véhicule du Tram'bus. Il n'y aura pas de confusion possible, du fait des stations très particulières du Tram'bus, qui indiqueront les informations en temps réel.

- **Serait-il possible de trouver un autre moyen de développer le vélo que la circulation sur les voies de bus, qui est très dangereuse et désagréable ?**

Il n'y a que deux solutions : soit on fait circuler les vélos sur les voies de bus, soit sur les trottoirs. La largeur du pont Saint-Esprit fait qu'il n'est pas possible de faire autrement.

- **Les travaux de développement de la gare vont-ils entraîner un report du trafic automobile et, si oui, sur quels axes ?**

L'objectif du Tram'bus est de permettre le report modal, c'est-à-dire d'inciter les usagers à laisser leurs véhicules à leur domicile grâce au développement de l'offre de transports en commun, ce qui réduira à terme le volume du trafic.

L'objectif est également de rabattre les véhicules qui transitent sur d'autres secteurs que celui de la gare, mais de façon équilibrée, pour ne pas encombrer un autre axe. Il faudra réfléchir à la façon de diffuser ces flux. Ainsi, les voitures qui emprunteront la rue Maubec le feront parce qu'elles ont une raison de s'y rendre. Ce volume de véhicules en moins permettra d'apaiser la circulation dans le quartier, entraîner une meilleure sécurité routière, et permettre aux habitants de récupérer leur espace public.

Le plan de circulation sera géré largement en amont, en coordination avec les services de la ville de Bayonne. Même si les aménagements sont réalisés à un endroit particulier, le plan de circulation sera organisé en conséquence sur toute la ville. L'enjeu sera évidemment de changer les habitudes et les mentalités, grâce à la pédagogie ou à la contrainte (obligation de prendre tel itinéraire).

- **Quand se termineront les travaux du cinéma ? Le participant habite la rue Neuve, juste derrière le chantier, qui est devenue une voie à la fois pour les piétons, les cyclistes et les 2 roues, du fait de la suppression du passage sur l'Adour. Cette situation est très dangereuse pour les piétons qui ont beaucoup de mal à se déplacer.**

Le chantier devrait se terminer à la fin de l'année 2017.

- **La rue Sainte Ursule va-t-elle être élargie ?**

Pour la première partie de la rue, entre la place Pereire et le parking de la gare, la ville a l'intention de supprimer la partie couverte. Sur son autre portion, cela fera partie d'un autre projet sur la rive droite Adour, avec une étude d'urbanisme qui proposera sans doute une autre largeur de rue. Cette partie sera réalisée à plus long terme dans des projets ultérieurs à ceux discutés aujourd'hui.

- **Sur la rue Maubec, le projet prévoit de faire se croiser 2 Tram'bus. Cette rue est cependant déjà très étroite et les trottoirs sont presque inexistantes. Comment allez-vous l'aménager ?**

Cette rue est en effet très étroite et il sera impossible de l'élargir. Cependant, c'est dans les situations les plus contraintes qu'il faut réfléchir à des solutions innovantes. Les trottoirs seront élargis, pour donner la priorité à l'espace public. Une seule voie de circulation sera créée, avec un système d'alternat : on mettra en place des feux tricolores à chaque extrémité de la rue qui donneront la priorité au Tram'bus lorsqu'il arrivera (il est facile de le détecter grâce à des nouvelles technologies). Ainsi, même si la rue Maubec est très étroite, les piétons pourront accéder à leur espace public et bénéficier d'une meilleure qualité de vie.

- **En ce qui concerne les vélos sur le pont Saint-Esprit : selon une participante, 75% des piétons utiliseraient le trottoir Est. Ne serait-il donc pas envisageable de supprimer le trottoir Ouest, pour en faire une piste cyclable ?**

Cette solution est une des pistes que la ville pourrait mettre en œuvre ; le Maire remarque qu'à titre personnel elle lui conviendrait. Il note cependant que les piétons sont généralement peu respectueux des interdictions.

- **Concernant les bâtiments le long du quai de Lesseps, qui semblent être à l'abandon, va-t-il y avoir des actions pour relancer la dynamique économique du quartier, en faisant venir des entreprises, en installant des terrasses, etc. ?**

Sur ces 800 mètres linéaires entre les deux ponts, la communauté d'agglomération est progressivement en train d'acquiescer ces bâtiments, mais il n'existe pas pour l'instant de vrai projet d'urbanisme sur la rive droite Adour. Ces questions de développement économique ne sont pas encore à l'ordre du jour, mais elles le seront évidemment ultérieurement.

- **Un participant fait remarquer qu'il n'a pas le même sens de l'esthétique que les services de la Ville, en faisant référence à la Préfecture, et s'inquiète donc pour la rénovation du parking.**

Le Maire confirme que les goûts sont différents, mais que tous les projets qui seront conçus seront proposés aux habitants avec des plans ou des maquettes. Rien ne sera fait sans concertation et chaque avis pourra être entendu.

- **Un participant pense qu'il est totalement utopique de penser que la circulation automobile va diminuer et qu'elle va au contraire exploser. Il demande au maire s'il a réfléchi aux flux supplémentaires durant les périodes touristiques et aux moyens de transports en cas de grève.**

Le Maire constate qu'aujourd'hui de plus en plus de villes prennent conscience de la nécessité de trouver de nouveaux modes de déplacements. Il faut en effet faire un choix entre développer la voirie et retrouver la qualité de l'espace public. Il faut plutôt réfléchir à redistribuer l'espace pour les transports en commun, pour les modes doux, et s'attacher à changer les mentalités pour progressivement utiliser d'autres modes de déplacement. Développer l'espace pour la voiture irait à contre-sens de la dynamique des grandes villes actuellement.

- **Une participante prend la parole pour informer de la mise en place d'un marché nocturne, sur les quais devant le DIDAM du 23 juin à la mi-septembre, le vendredi soir jusqu'à 23h, afin de créer un lieu de rencontres et de convivialité.**

4. REMERCIEMENTS ET CONCLUSIONS

Le représentant de SNCF Gares et connexions, Jean-François Thomas, Directeur Adjoint de l'Agence des gares de Nouvelle Aquitaine de SNCF Gares&Connexions, explique que le projet de la gare de Bayonne représentera trois types d'enjeux :

- **Des enjeux capacitaires** : la fréquentation de la gare est aujourd'hui d'un million de voyageurs par an. Avec le développement de l'offre TGV (4h pour aller à Paris), à partir de juillet, la SNCF anticipe une augmentation de trafic significative et même sûrement un doublement du trafic à long terme.
- **Des enjeux de modernisation des services et des commerces** : il faudra développer des produits pour les voyageurs, type presse, tabac, nourriture, etc. Il faudra également moderniser l'information des voyageurs, avec des écrans modernes et une signalétique adaptée.
- **Des enjeux réglementaires** : mettre la gare en accessibilité, faire en sorte que le cheminement depuis le parvis jusqu'aux quais soit le plus lisse possible.

Monsieur Thomas explique que les travaux d'accessibilité sont longs car SNCF Gares et connexions gère l'accès du parvis jusqu'au quai n°1. Les accès aux quais suivants relèvent de la compétence de SNCF Réseau, ce qui rend l'opération plus complexe.

Répondant à une question de Mme Bisauta qui demande s'il est prévu que l'accès de la gare soir amélioré, notamment pour les personnes à mobilité réduite, Monsieur Thomas répond qu'il y a bien un projet d'amélioration de l'accessibilité de la gare de Bayonne, cofinancé par l'Etat et la Région, qui est en cours d'étude. Des ascenseurs seront installés sur chacun des quais, et une partie des quais sera rehaussés, d'ici fin 2021. Cependant, le site de la gare est soumis à de nombreuses contraintes, ce qui empêche une mise en accessibilité totale, c'est pourquoi il existera toujours l'aide aux PMR en gare.

Monsieur Berger, conseiller régional, rappelle que ce projet structurant est d'une ampleur économique unique : entre 30 et 40 millions d'euros seront investis sur le pôle d'échange et 130 millions sur le Tram'bus, alors que le niveau d'investissement annuel d'une ville comme Bayonne est de 10 à 15 millions d'euros. Il rappelle également que pour mettre en place les ascenseurs, il faut réunir autour de la table l'Etat, la Région, la communauté d'agglomération, la ville, les deux SCNF ; il faut en outre que tout le monde se mette d'accord sur les modalités et sur le modèle économique. Il faut donc **comprendre** que ces opérations sont très complexes. Le projet de pôle d'échange s'inscrit dans un budget beaucoup plus ambitieux, celui de la Région Nouvelle Aquitaine, et également à l'échelle de la mobilité transfrontalière. Tous les élus (municipaux, communautaires, régionaux) se mobilisent sur ce dossier, qui représente une véritable opportunité pour le quartier Saint-Esprit, pour Bayonne et pour le Pays basque.

Gilles-Laurent Rayssac rappelle que les habitants auront la possibilité de venir s'exprimer sur 3 lieux physiques : la gare de Bayonne, la Mairie, et le Syndicat des transports, 15 boulevard Foch. Ils pourront également écrire à concertation@communautet-paysbasque.fr pour faire part de leurs remarques. Enfin, en allant sur le site www.parvis-gare-de-bayonne.jenparle.net, ils pourront déposer des commentaires et débattre sur cette plateforme internet dédiée.

Le maire, Monsieur **Jean-René Etchegaray**, clôt cette réunion en remerciant les nombreux participants et en leur rappelant que d'autres réunions seront prévues pour discuter de ce projet et de l'avenir du quartier Saint-Esprit.